
Don du citoyen Debourge, du canton de Thury (Calvados), qui offre à la patrie 1200 livres en numéraire métallique et 550 livres en assignats, lors de la séance du 7 floréal an II (26 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Don du citoyen Debourge, du canton de Thury (Calvados), qui offre à la patrie 1200 livres en numéraire métallique et 550 livres en assignats, lors de la séance du 7 floréal an II (26 avril 1794). In: Tome LXXXIX - Du 29 germinal au 13 floréal an II (18 avril au 2 mai 1794) p. 378;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1971_num_89_1_28393_t1_0378_0000_19

Fichier pdf généré le 30/03/2022

2

Les membres de la commission de commerce et des approvisionnements rendent compte à la Convention, en vertu du décret du 24 Nivôse, des dons patriotiques qui ont été faits dans l'étendue de la République, depuis le 19 Brumaire jusqu'au 1^{er} Floréal.

Insertion au bulletin, renvoi au comité des finances (1).

[Etat des dons] (2).

49 784 paires de souliers, 178 888 chemises, 37 660 paires de bas, 5 084 de guêtres, 2 198 habits, 1 692 vestes, 1 669 culottes, 190 gilets, 65 redingotes, 106 capotes, 137 bonnets de police, 394 chapeaux, 161 paires de gants, 431 paires de mitons, 58 havresacs, 1 034 pantalons, 67 sarraux, 815 mouchoirs, 1 114 cols, 422 paires de bottes, 3 308 draps de lit, 1 283 serviettes, 7 421 liv. de charpie, 264 liv. de vieux linge, 3 537 couvertures, 2 736 sacs, 383 manteaux, 1 847 gibernes, 35 pistolets, 122 casques, 62 sabres, 473 fusils, 160 baudriers, 132 nappes, 12 paires de chaussons et 1 034 aunes de toile. (*On applaudit*).

3

La société républicaine d'Alet, demande qu'on oblige tous les individus employés au service de la République, à rendre compte de leur conduite politique et de leur fortune depuis la révolution.

Renvoyé au comité de salut public (3).

[Alet, 25 germ. II] (4).

« Citoyens représentans,

Ecoutez la voix des hommes libres; ils ont proscrit l'adulation, mais ils doivent parler le langage de la vérité. Qu'il est grand! Qu'il est sublime! le décret qui va mettre au jour la fortune et la vie politique des Législateurs. Assés et trop longtemps la noire calomnie avait entouré le sanctuaire où vous travaillés sans relache au bonheur des peuples; mais le voile est déchiré, les tyrans palissent, car toutes les vertus sont à l'ordre du jour; étendus, Représentans, sur tous les individus employés au service de la République, cette loy salutaire; que les intrigans se cachent, que les égoïstes soient anéantis et que tous les traîtres disparaissent du sol de la liberté. S. et F. ».

Les membres du C. de correspondance :

DUAB (*ex-présid.*), BRUTINEL (*off. mun.*),
COLZA LA RADE (*secrét.*).

(1) P.V., XXXVI, 149. Bⁱⁿ, 14 flor. (1^{er} suppl^t); *Débats*, n° 584, p. 87.

(2) *Mon.*, XX, 321; *M.U.*, XXXIX, 263; *Débats*, n° 584, p. 87; *Audit. nat.*, n° 584; *C. Eg.*, n° 617, p. 210; *Ann. patr.*, n° 481.

(3) P.V., XXXVI, 149. Départ^t de l'Aude.

(4) DIII 24, doss. 3, p. 7.

4

Le citoyen Rouvier envoie à la Convention 517 liv. 15 s. en assignats, et 330 liv. en numéraire, et des boucles d'argent pesant 4 onces moins 2 gros; des boucles d'oreilles en or, pesant 2 gros, et 2 épauettes, 1 en or et l'autre en argent; le tout provenant des députés des sociétés populaires des départemens des Basses et Hautes-Alpes, qui en ont fait offrande à la patrie.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

5

Les membres de la société populaire de Jougne, district de Pontalier, envoient 2 paires de souliers et 6 livres de charpie; ils demandent qu'on leur envoie le bulletin pour les instruire.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité de correspondance (2).

6

Le citoyen Debourge, laboureur au canton de Thury, fait offrande à la patrie de 1,200 liv. en numéraire métallique, et 550 liv. en assignats.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[Thury, s.d.] (4).

« Citoyens représentans,

Par amour de la révolution, par reconnaissance du gain que je viens de faire, recevez l'offrande que je fais au Trésor national de : 1 200 l. métal d'argent et 550 l. assignats. »

DEBOURGE.

7

Le citoyen Bottin, ex-ministre du culte à Favières, département de la Meurthe, fait remise à la nation de son traitement de 800 liv. pour tout le temps de la guerre, ainsi que de cinq mois d'arrérages échus.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité des finances (5).

(1) P.V., XXXVI, 149. Bⁱⁿ, 14 flor. (1^{er} suppl^t).

(2) P.V., XXXVI, 150. Bⁱⁿ, 14 flor. (1^{er} suppl^t).

(3) P.V., XXXVI, 150, 229. Bⁱⁿ, 14 flor. (1^{er} suppl^t); Thury-Harcourt, Calvados.

(4) C 301, pl. 1079, p. 22.

(5) P.V., XXXVI, 150, 229. Bⁱⁿ, 14 flor. (1^{er} suppl^t); *Débats*, n° 590, p. 160.